

- La maison-bloc

Ce modèle de ferme est ancien. Il s'agit de fermes blocs juxtaposant à terre un logis et une grange.



- Les granges-étables

Généralement sur plan rectangulaire, ces bâtiments sont de facture simple et offrent sous un même faitage une partie grange juxtaposée à une étable.



- Les maisons de bourg

Implantées en limite de rue, ces maisons de bourg exploitent au mieux leur parcellaire souvent réduit. Etroites, elles se développent en hauteur. Certaines adoptent l'escalier extérieur pour accéder aux pièces de vie.

Elles présentent une volumétrie un peu plus développée que les autres constructions vernaculaires avec une multiplication des étages et une façade principale souvent ordonnancée en plusieurs travées.

De nombreuses maisons de bourg accueillent ou a accueilli en rez-de-chaussée des commerces. Ces devantures, souvent en bois, marquent fortement l'identité des rues de Giat. La qualité des devantures commerciales contribue à la préservation et à la valorisation d'un caractère propre au centre bourg et la mise en place d'une nouvelle dynamique commerciale, visant à améliorer l'existant et à attirer une nouvelle clientèle.



- Maisons bourgeoises

Ce type de maison, plus rare, est apparu au XIXème siècle. Ce modèle diffère des précédentes du point de vue de leur fonction (habitation uniquement), de leur architecture (néoclassique), de leur implantation (parcelles de grandes tailles dégageant ainsi des espaces libres occupés par des parcs et des jardins).



- Les éléments du petit patrimoine rural :

- Les croix

Le premier rôle d'une croix est de christianiser un lieu. Les croix de chemins témoignent donc avant tout de l'avancée du christianisme et de la présence de l'Église. Les carrefours ont toujours fait l'objet d'une attention particulière. Il y a, en effet, un symbolisme de la croisée des chemins, et souvent les carrefours provoquent ce que l'on nomme chez nous une "peur".

La croix fait donc office ici de talisman. Il ne faut pas négliger pour autant un rôle plus prosaïque d'indicateur : quand le croisement est sous la neige, la croix continue d'indiquer sa position.

- Les puits

Ils représentaient la solution la plus commode d'alimentation et de réserves en eau à proximité de la maison lorsque l'on avait la chance de pouvoir bénéficier d'une source, ce qui était chose courante en Combrailles.

Ce qui explique la multitude de puits que l'on peut encore aujourd'hui rencontrer sur le territoire communal.

- Les lavoirs

Le lavage du linge était une activité périodique que l'on effectuait bien souvent à la rivière. Mais beaucoup de village ont aménagé des lavoirs en exploitant une source située en amont. Leur alimentation étant continue, les lavoirs étaient souvent associés à l'abreuvoir et à la fontaine.

- Les fontaines

Dans les bourgs, la possession d'une alimentation personnelle (puits) n'était pas nécessaire. La fontaine est généralement de forme circulaire ou polygonale lorsqu'elle est au milieu d'une place. Au centre du bassin, se dresse une colonne en pierre distribuant l'eau par des lancières. Quelques fois, les fontaines se dressent contre un mur prenant alors une forme rectangulaire.

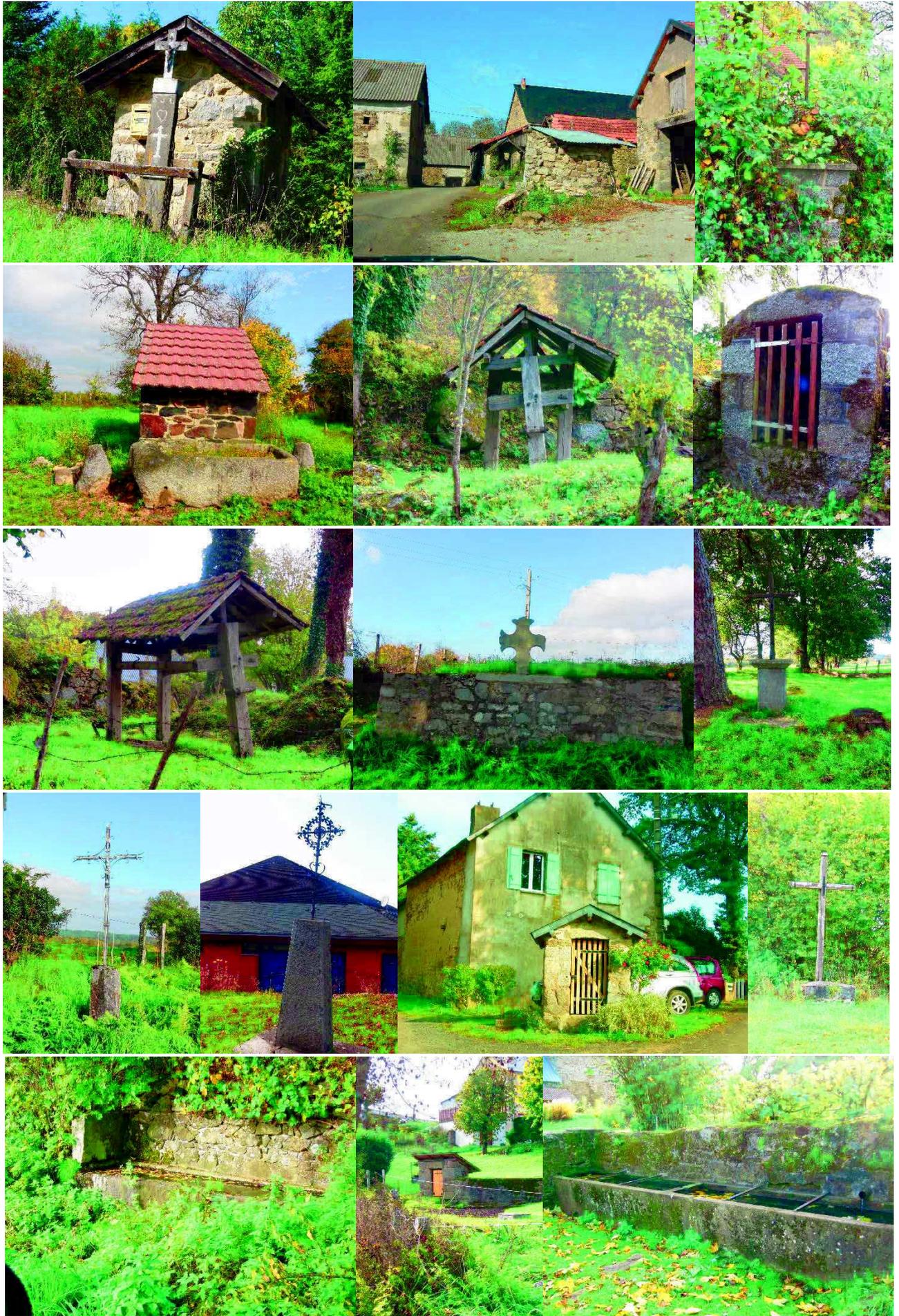
- Les travaux à ferrer

Ils sont généralement implantés dans un terrain communal ou privé. Utilisés pour ferrer les bœufs, les vaches et très occasionnellement les équidés, ils revêtent une forme très simple. Les piliers, au nombre de quatre, en bois ou en pierre, sont plantés en terre. Ils sont reliés entre eux par des traverses de bois. Un toit peut abriter l'animal. Ce dernier est bloqué puis soulevé grâce à un système de sangles. Lorsque le poids est bien réparti, la patte est repliée. L'homme officie alors en toute tranquillité pour fixer le fer sur la sole de la bête.

- Les pigeonniers

Bien que les colombiers soient rares en Combrailles, l'élevage des pigeons était l'assurance de se procurer pendant une partie de l'année de la viande au goût agréable. On rencontre sur le territoire de Giat quelques fuies en bois accrochées à la façade des bâtiments d'élevage, protégées par l'avancée des toits.





Le SMADC émet des préconisations en matière de réhabilitation des constructions anciennes :

L'architecture et les paysages des Combrailles sont autant d'attraits pour les habitants que pour les visiteurs. Afin de les valoriser, le Pays des Combrailles s'est doté d'une Charte Architecturale et Paysagère qui précise, sous la forme de fiches méthodologiques, des conseils et préconisations dans des domaines variés.

Concernant les couvertures :

- Employer de l'ardoise naturelle ou de la terre cuite plate ou canal

Concernant les ouvertures :

- Axer verticalement la composition de nouveaux percements sur ceux existants avec des proportions plus hautes que larges.
- Restaurer les volets existants, plus adaptés à l'architecture des bâtis traditionnels.
- Insérer le caisson des volets roulants dans le tableau et le dissimuler à l'aide d'un lambrequin.
- Restaurer les portes existantes dans la mesure du possible.
- Privilégier le principe de l'imposte vitrée en partie haute et la porte pleine peinte en partie basse.

Concernant les façades :

- Les enduits seront réalisés à base de chaux grattés ou finement talochés et teintés de façon discrète d'après la palette des enduits locaux. La charte architecturale et paysagère des Combrailles recommande des gris colorés.
- Les joints seront « beurrés » au nu des pierres dans le cas de maçonneries en pierres appareillées (destinées à rester apparentes).
- Les « panneaux » en maçonneries de « tout-venant » seront enduits entièrement en ne laissant apparents que les chaînages d'angle/corniches/entourages d'ouverture en pierre de taille.
- La pose des chéneaux et des descentes d'eaux pluviales sera réalisée en zinc avec des dauphins en fonte scellés sur 2m de haut en pied de chute. La peinture des dauphins reprendra la couleur des ferronneries.
- Les marquises existantes doivent être restaurées. L'emploi du verre et d'une structure métallique plus légère en accord avec l'architecture des bâtiments traditionnels sera respecté.

5.4 – L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Les constructions développent une vocation unique, celle d'habiter. Leur architecture tranche radicalement avec l'architecture traditionnelle. Les modèles sont variés : plan carré ou rectangulaire en rez de chaussée. Quelques décrochements de volumes permettent des formes plus complexes.

Les caractéristiques communes sont les pentes plus ou moins fortes des toitures, couvertes de tuiles de teinte brune à rouge (terre cuite ou béton). Le bâtiment est construit au milieu de la parcelle (surface parfois supérieure à 1000m² de terrain). Il présente souvent un rez-de-chaussée unique, mais la configuration topographique du territoire communal induit des modèles en R+1.

Certaines maisons utilisent également le bois, en construction ou en bardage.





Le SMADC émet des préconisations en matière de nouvelles constructions :

- Eviter les implantations en centre de la parcelle afin de permettre un redécoupage et une re-densification du terrain. Favoriser l'implantation en mitoyenneté pour bénéficier d'un jardin d'agrément plus grand et plus intime.
- Respecter les lignes du paysage en inscrivant la nouvelle construction dans les silhouettes existantes. Composer avec les éléments naturels (soleil, vents, vues). Eviter de s'implanter en crête. Proscrire les terrassements importants. Adapter le projet au terrain.
- Privilégier des formes géométriques simples, les volumes compacts
- Eviter les matériaux réfléchissants.
- Mettre en cohérence les limites et encourager les finitions :
 - privilégier les essences locales permet une meilleure intégration avec l'environnement végétal.
 - Regrouper et intégrer les éléments techniques (compteurs, boîte aux lettres,...) à la clôture
 - Maîtriser les limites végétales, haies et clôtures.
 - Etablir un cahier des charges préconisant des traitements de clôture.
 - Envisager de ne pas clôturer.
- Le respect de ces principes apporte toujours un gain substantiel de confort et d'économie : La maison sera plus économique à l'usage, plus écologique, moins vulnérable aux agressions naturelles.

ENJEUX

La qualité du cadre de vie.

La préservation des traditions architecturales dans les nouvelles constructions.

ORIENTATIONS / Pistes de réflexion pour le PLU

- *Préserver les silhouettes bâties traditionnelles e qualité.*
- *Sauvegarder le patrimoine vernaculaire.*
- *Accompagner l'évolution des formes architecturales.*
- *Favoriser le recyclage des logements. Les bâtiments anciens représentant une réserve importante pour une ré-utilisation en habitat avec possibilité d'extension dans les anciennes parties agricoles.*